|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rédaction :** | **Vérification :** | **Validation :** |
| **R. LOUCHARD**, Cadre supérieur assistant e chef de pôle  **Equipe encadrement UHSA** | **F. BOISSIE**, Cadre supérieur faisant fonction responsable du recrutement et de la mobilité du personnel paramédical, direction des soins | **Pierre Hubert DUCHARME**, Directeur des Soins |

## GRADE, MÉTIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| Grade | Aide-Soignant diplômé |
| Emploi | Métier et assistance du soin |
| Métier | Aide soignant |
| % Temps | 100 % |

## RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L’aide-soignant est placé sous l’autorité directe du Cadre de Santé qui coordonne les soins et l’activité de l’unité. Dans le cadre de ses compétences, il collabore avec tous les membres de l’équipe pluri professionnelle et l’ensemble des intervenants de la prise en soins tout comme il prend en compte les règles convenues avec l’administration pénitentiaire.

Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : cadre soignant, assistant du chef de pôle et directeur des soins.

En l’absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance. Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

Il est placé sous l’autorité fonctionnelle du médecin responsable de l’unité et du médecin chef de service, responsable de Pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

* L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
* L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
* L’agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l’alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

## AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE –

Cycle de 36h/semaine

Poste de jour de 7h30 / 19h30

## AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| POLE | SMD-PL |
| Centre de responsabilité | CR 0198 |
| Unité de soins | UHSA : unités A – B - C |
| Unités fonctionnelles | 1999 – 2000 - 2001 |

## CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le pôle Santé Mentale des personnes Détenues et Psychiatrie Légale (SMD-PL) est un pôle de psychiatrie en milieu pénitentiaire et prenant en charge des personnes dont les soins ont un lien avec la justice. Il se compose de 3 services :

• Le **Service Médico Psychologique Régional** (SMPR) assure le suivi ambulatoire des détenus dans les établissements pénitentiaires de Lyon Corbas (Maison d’arrêt), de St Quentin Fallavier (Centre Pénitentiaire) et de Meyzieu (Etablissement Pour Mineurs). Il dispose à la maison d’arrêt de Lyon-Corbas d’un quartier spécifique d’hébergement (Unité Sanitaire de niveau 2).

• Le **Service de Psychiatrie Légale** (SPL) qui assure au travers de sa Consultation de Psychiatrie Légale (CPL) les soins ambulatoires en milieu libre et des missions spécifiques et d’expertise pour les patients sous-main de justice, en lien avec le Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS).

• L’**Unité d’Hospitalisation Spécialement Aménagée (UHSA)** qui représente le service d’hospitalisation à temps complet. Elle se compose de 3 unités de 20 lits qui accueillent des hommes, femmes, mineurs. Ces personnes peuvent être hospitalisées en hospitalisations libres ou sous mesures de contrainte (SPDRE) et bénéficier de soins équivalents à ceux dispensés en services de psychiatrie de secteur.

A l’UHSA, chaque unité de soins est équipée de 20 lits et espace dédié à l’isolement (EDI). Elle peut accueillir des détenus hommes, femmes et mineurs.

Chacune d’entre elles se définit selon des critères d’indication de soins :

* L’unité A Louis WALDAMN est une unité centrée sur la prise en charge des pathologies résistantes, orientée sur la consolidation et le rétablissement ; le projet de soin individualisé de l’usager tient compte de son environnement futur et soutenant ses capacités d’adaptation.
* l’unité B Marcel COLIN et l’unité C Solange TROISIER sont des unités d’entrée accueillant des patients hommes femmes et mineurs souffrant de divers troubles psychiques aigus.

L’UHSA, est une unité interrégionale (23 établissements pénitentiaires pour 8000 détenus environ) destinée à l’accueil et à la prise en charge en hospitalisation complète de détenus hébergés, condamnés ou prévenus, souffrant de troubles mentaux.

Le fonctionnement d’une UHSA repose sur deux principes fondamentaux :

* la primauté du soin, même si le patient demeure sous écrou
* la double prise en charge sanitaire et pénitentiaire pour un accès aux soins dans un cadre sécurisé avec l’optique de la préparation au retour à la vie civile.

Son fonctionnement est celui d’un établissement hospitalier. L’Administration Pénitentiaire assure dans le cadre de ses missions spécifiques, la sécurité périmétrique du bâtiment et intervient en urgence dans les unités de soins sur sollicitation de l’encadrement médico-cadre (sur demande soignante en dehors de nos heures de présence).

L’accès à l’UHSA est soumis à des contraintes de sécurité :

* autorisation d’accès
* vérification d’identité à l’entrée du bâtiment de l’UHSA
* contrôle systématique de tout matériel pénétrant sur le site
* passage sous le portique de détection des métaux
* attente aux divers postes de contrôle pour circuler sur le site
* **interdiction de conserver un téléphone portable ou clé USB avec soi dans l’unité de soins**
* **obligation de restituer clefs et appareil d’alerte en fin de service**

L’équipe soignante circule en toute autonomie au sein de chaque unité. Pour le reste de la structure, l’ouverture des portes est commandée par l’administration pénitentiaire.

## DÉFINITION DE LA FONCTION

L’aide-soignant réalise dans le cadre du rôle propre de l’infirmier en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, d’éducation à la santé et relationnelle pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l’autonomie de la personne et à compenser partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

L'aide-soignant(e) contribue à une prise en charge globale des personnes, en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe. Il doit élaborer en pluridisciplinarité un projet de soins individualisé, s'inscrivant dans un projet de vie.

Au-delà des dispositions communes à tous les modes d'exercices et aux actes professionnels cités dans la réglementation, la fonction aide-soignante en psychiatrie demande une adaptation permanente à chaque situation singulière.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

**L’aide-soignant(e) participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.**

**Il assure, en collaboration avec les ASH, les tâches relevant de la fonction hôtelière et d’hygiène des locaux dans le respect des protocoles établis.**

**Dans le cadre du projet, le soignant devra maintenir une dynamique de vie tout au long de sa démarche soignante sous la responsabilité et en collaboration avec l’infirmier(ère)**

**7.1 Accueillir, informer et accompagner les personnes et leur entourage**

* Recueillir auprès de l’infirmier les informations nécessaires à l’accueil, l’installation et les habitudes de vie du patient
* Accompagner le patient dans la découverte de l’unité, de sa chambre, des personnes et l’aider à s’installer.
* Transmettre le livret d’accueil du CH Vinatier
* Participer à l’accueil et à l’information des familles et des visiteurs dans son champ de compétences.
* Participer à la programmation des soins et activités de l’usager en collaboration pluriprofessionnelle.

**7.2 Dispenser des soins**

* Transmettre les observations et informations recueillies auprès du patient et de son entourage à l’équipe soignante, les centraliser dans le dossier individualisé et informatisé de la personne
* Rechercher les ressources du patient : maintenir ses acquis et développer ses capacités
* Accompagner le patient dans la prise en charge des besoins fondamentaux
* Réaliser les soins d’hygiène et de propreté dans le respect de la pudeur et de l’intimité du patient
* S’inscrire dans une démarche de prévention et d’éducation à l’hygiène et à la santé (bucco-dentaire, état cutané…)
* Réaliser et/ou accompagner le patient dans la réfection de son lit, le rangement de son environnement, la gestion de son linge et des produits d’hygiène et de toilette
* Intégrer les règles d’hygiène, d’ergonomie et de sécurité dans la dispensation des soins
* Observer et signaler à l’IDE tout changement dans le comportement du patient
* Initier ou participer aux actions d’amélioration du bien-être et du confort des patients
* Participer à évaluer et prévenir la douleur
* Collaborer avec l’infirmier à la prise en charge somatique dans les limites de leurs fonctions
* Assurer en lien avec l’infirmier et sous sa responsabilité, les soins visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l’autonomie de la personne
* Assurer en lien avec l’infirmier et sous sa responsabilité, le recueil des paramètres vitaux (pression artérielle, pouls, température, poids/taille (IMC))
* Collaborer aux soins préventifs et curatifs : prévenir les risques d'escarres, surveiller le transit, le périmètre abdominal, la déglutition, …
* Participer à l’évaluation et la prise en charge de l’état nutritionnel
* Réaliser la traçabilité de ses actes et des résultats sur le dossier patient informatisé.

**7.3 Entretenir certains matériels de soin et assurer des fonctions logistiques**

* Laver, décontaminer, nettoyer, désinfecter et ranger certains matériels de soins
* Assurer la vérification et signaler les nécessités de maintenance préventive des équipements et du matériel mis à sa disposition ainsi que du mobilier des chambres
* Si besoin faire les demandes d’intervention technique via « Octopus »
* En collaboration avec les infirmiers et le cadre de l’unité, assurer la gestion du linge propre et du linge sale, évaluer les besoins en produit d’hygiène et de toilette ainsi que l’usage unique et les produits alimentaires
* Assurer la gestion du linge hôtelier (réception, stock et évacuation)
* Assurer le maintien et le rangement de la lingerie et de la buanderie
* Gérer les commandes au regard des besoins repérés
* Suivre les stocks, organisation du rangement en fonction des dates de péremption.

**7.5 Participer à l’hygiène hospitalière et aux fonctions hôtelières.**

* En collaboration avec les IDE, commander les repas en adéquation avec les régimes alimentaires, les goûts et aversions des patients dans le respect des convictions culturelles
* Assurer la traçabilité nécessaire dans le respect des règles institutionnelles
* Aide à l’installation au repas
* Préparation des petits déjeuners, réception, contrôle et distribution des plateaux repas
* Accompagner au besoin le patient dans la prise du repas avec aide totale ou partielle, dans une démarche éducative (restaurer, maintenir et développer les acquis). Participer à l’hygiène et au nettoyage de l’environnement immédiat du patient
* Participer à l’hygiène et au nettoyage des chambres et de certains espaces en collaboration avec les ASH notamment au moment des entrées et sorties de patients (réfection du lit et désinfection des entourages) et du nettoyage EDI
* Evacuation des déchets et du linge sale dans le respect des procédures et à chaque fin de service
* En l’absence totale d’ASH et après information aux cadres de proximité, assurer l’hygiène des locaux, en tenant compte des priorités (EDI, départ complet) et d’une évaluation de l’état des chambres.

**7.7 Accueillir et accompagner des stagiaires en formation**

* Accueillir les étudiants et nouveaux professionnels.
* Présenter les unités et les personnels
* Expliquer l’organisation et le fonctionnement de l’unité
* Expliquer et contrôler le respect des fonctions de chaque professionnel
* Observer la réalisation des activités par le stagiaire
* Apporter son appréciation lors de l’évaluation

## ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

L’aide soignant (e) inscrit ses actions dans une logique de continuité des soins. Il (elle) est garant aux côtés de l’équipe infirmière de la sécurité et du confort des personnes hospitalisées dans le respect des consignes médicales.

* La prise en charge des plateaux des patients hospitalisés avec la traçabilité des couverts
* L’aide-soignant peut accompagner les patients aux parloirs, en sortie cours dans les espaces prévus à cet effet
* Il peut participer en collaboration avec un infirmier aux activités de type : groupe médiatisé, actions de réhabilitation psychosociale.
* L’ASD est présent auprès des patients lors des temps de sortie.
* L’ASD s’intègre à l’équipe soignante et pénitentiaire missionnée pour prendre en charge et accompagner le patient depuis l’Institution d’origine jusqu’à l’UHSA (entrées, consultations)
* Il s’investit et participe aux réunions institutionnelles et ou cliniques organisées par les responsables médico-cadres.

**Spécificités partenariales**

Tout soignant doit savoir concilier responsabilité et autonomie tout en conservant sa capacité à travailler en partenariat avec d’autres professionnels de formations différentes.

Pluridisciplinarité et transversalité sont le socle d’une collaboration efficiente.

**9. COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES**

Compétences :

* Connaître les limites de la fonction ASD et le rôle propre
* Connaissance et application des différentes techniques et protocoles d’hygiène et de manutentions des patients
* Capacité à contribuer à l’identification des besoins physiques, psychologiques et physiologiques du patient
* Capacité à établir des relations adaptées avec les personnes soignées et leur entourage
* Capacité d’adaptation de sa pratique
* Capacités d’analyse et d’élaboration clinique à partir de l’observation des comportements et de l’écoute du patient et de son entourage
* Capacité d’anticipation, sens de l’organisation et des priorités
* Capacités à s’inscrire comme co-animateur dans l’animation de groupes médiatisés
* Capacités à s’inscrire dans une dynamique de formation permanente
* Capacités d’autoévaluation et de réajustement de sa pratique
* Esprit d’initiative dans le respect de son champ de compétences
* Capacité de communication écrite et orale
* Aptitude à travailler en équipe pluri professionnelle
* Rigueur et conscience professionnelle
* Autonomie.

Qualités :

* Respecter le secret professionnel et les règles déontologiques
* Respecter la dignité, l’équité, et l’égalité des soins
* Faire preuve de tact et de discrétion
* S’inscrire dans un engagement professionnel et institutionnel constructif
* Faire preuve d’empathie et de tolérance dans la prise en charge de la personne concernée
* Savoir se positionner dans une démarche dynamique et d’ouverture à l’autre
* Faire preuve d’assiduité et de régularité dans son travail
* Faire preuve de souplesse, de disponibilité et de solidarité pour assurer la continuité et la sécurité des soins dans le cadre du service public (remplacements, renforts dans le pôle et dans l’institution)
* Faire preuve de dynamisme
* S’inscrire dans une évolution de développement personnel continu

## Diplômes/Titres

* Diplôme d’Etat d’Aide-Soignant(e)

## Expérience professionnelle

* Avoir exercé dans le milieu de la psychiatrie générale ou porté un intérêt assuré pour cette discipline
* Avoir géré des situations d’urgence
* Connaître le travail en équipe

## Connaissances spécifiques attendues

* Connaissance et/ou intérêt pour le travail en milieu pénitentiaire et pour le fonctionnement de l’ensemble du pôle SMD-PL
* Manutention des patients
* Avoir suivi les formations sur la gestion de la violence ou les techniques de désescalade et être formé aux Urgences Vitales
* Connaissance et utilisation de l’outil informatique et des logiciels (cortexte, outlook, blue-medi, orbis, copilote…)